

Dossier de demande d'aide « Fonds de relance »

Volet 3 - aide à l'investissement pour la relance de l'économie

Dans le contexte de crise sanitaire et de crise économique sans précédent liée à l'épidémie de Covid-19, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, en partenariat avec le Département de la Vendée, a souhaité mobiliser des moyens exceptionnels en complément de ceux de l'État et de la Région pour aider les entreprises et surtout les plus petites d'entre elles, à passer cette période difficile.

En complément du fonds territorial Résilience, la volonté de ce nouveau dispositif est d'accompagner les entreprises qui porteront un **projet d'investissement** et voudront :

- relancer l'économie ;
- diversifier leurs activités ;
- adapter leurs activités et/ou leur modèle économique ;
- accompagner les transitions accélérées par cette crise.

Ce programme d'aides directes est destiné aux **très petites entreprises (maximum 20 salariés)**.

L'esprit général de ces fonds consiste dans le **versement d'une subvention aux entreprises à parité de financement** avec comme objectif un effet de levier, pour faciliter l'accès à l'emprunt.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION :

- Entreprises éligibles : affiliées CCI ou CMA de moins de 20 salariés,
- Contrepartie : emprunt bancaire obligatoire,
- Montant de subvention : 30% de l'investissement HT avec un plafond à 15 000 €,
- Pilotage et instruction par la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, avec création d'un comité d'agrément constitué des élus et partenaires économiques dont la plateforme Initiative Vendée Bocage,
- Investissements réalisés sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

Le présent document est un dossier type de demande d'aide au titre du dispositif

« Fonds de relance – Volet 3 »

Votre dossier doit être envoyé **avant** l'engagement du programme qui fait l'objet de votre demande d'aide en un exemplaire à l'adresse suivante :

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
Service Développement Economique
2 rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT

ou par mail : economie@cfulgent-essarts.fr

Un accusé de réception vous sera envoyé vous précisant la date de début d'éligibilité des dépenses.

Les dépenses ne pourront être prises en compte qu'à compter de la date figurant sur ce document.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02 51 43 81 61.

Liste des pièces constitutives du dossier de demande

Pour toute demande d'aide, voici la liste des documents à fournir :

- La lettre de demande de l'entreprise, dûment complétée et signée (page 3)
- Le dossier de demande d'aide « Fonds de relance », dûment complété (page 4 à 7)
- Un extrait du Répertoire des Métiers (RM), datant de moins de 3 mois
ou un extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), datant de moins de 3 mois
- Le dernier bilan de l'entreprise avec la liasse fiscale **complète** (imprimés fiscaux 2050 à 2059G)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'entreprise
- Le ou les devis détaillés HT et TTC pour tous les investissements prévus
- L'accord écrit des emprunts bancaires correspondant au projet d'investissement présenté

Lettre de demande de l'entreprise

Entreprise :

Adresse :

.....

.....

A, le .../.../....

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier de demande d'aide pour mon entreprise, dans le cadre de mon projet de

J'ai bien noté que :

- ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints et qu'un accusé de réception me sera adressé par vos services,
- la subvention sollicitée est accordée sur la base du règlement (CE) n°1998/2006 de la Commission européenne du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du Traité aux aides de minimis. Ce règlement prévoit qu'une entreprise ne peut dépasser un plafond de 200 000 € en trois ans pour toutes les aides de ce type.

D'autre part, je certifie :

- exacts les renseignements fournis dans ce dossier,
- être en situation régulière au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales,
- ne pas être en redressement judiciaire, sauf à disposer d'un plan de continuation,
- n'avoir engagé aucune des dépenses mentionnées au dossier,
- que mon entreprise n'a pas perçu plus de 200 000 € d'aides publiques (subvention, prêt, garantie, avances remboursables, allègements fiscaux et sociaux...) encadrées par ce régime durant les trois dernières années, conformément au tableau des aides publiques obtenues joint en annexe,
- n'avoir obtenu ou sollicité, pour ce projet, aucune autre aide publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le représentant légal de l'entreprise,
Civilité, NOM, Prénom, fonction,
Signature et cachet de l'entreprise

PRÉSENTATION TECHNIQUE DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Adresse de l'établissement de mise en œuvre du projet (si différente du siège social) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Statut d'occupation des locaux (propriétaire, locataire, indivision...) :

Présentation synthétique du projet d'investissement

Intérêts du projet pour l'entreprise :

enjeux, objectifs, impacts attendus (relance économique, diversification des activités, adaptation du modèle économique, transition environnementale ou sociétale...), viabilité financière du projet...

Plan de financement prévisionnel

RECAPITULATIF DES DEVIS		FINANCEMENT	
Type de dépenses - Prestataires	Montant prévisionnel euros HT	Recettes	Montant prévisionnel euros HT
		Apports en fonds propres	
		Emprunts	
		Aides publiques sollicitées pour ce projet d'investissement :	
		- Communauté de communes*	
		- Autre :	
		- Autre :	
		- Autre :	
		- Autre :	
		- Autre :	
		- Autre :	
		- Autre :	
TOTAL GENERAL DES INVESTISSEMENTS HT		TOTAL DES RECETTES HT	

* Au titre du fonds de relance vous pouvez solliciter jusqu'à 30% de vos dépenses HT (subvention plafonnée à 15 000 €)

LISTE DES AIDES PUBLIQUES

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de Minimis.

Indiquer l'ensemble des aides publiques obtenues au cours des trois dernières années, ainsi que les demandes d'aides en cours de traitement.

Aides obtenues :

Nom de l'aide et objet de programme	Organisme financeur	Nature de l'aide (*)	Montant de l'aide	Date d'octroi

Demandes d'aides en cours de traitement :

Nom de l'aide et objet de programme	Organisme financeur	Nature de l'aide (*)	Montant de l'aide	Date d'octroi

(*) subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, bonification d'intérêt, exonération fiscale, sociale, etc....

Pour mémoire, liste des principales autres aides existantes :

- soutien aux actions collectives (pôles de compétitivité, appels à projets, DINAMIC Entreprises ...)
- soutien à l'innovation (OSEO Innovation - ANVAR, Fonds Régional à l'Innovation (FRI), Prestation Technologique Réseau (PTR), Crédit d'Impôt pour la Recherche (CIR), Fonds de Recherche et de Technologie (FRT), COntention de Recherche pour les TECHniciens Supérieurs (CORTECHS), projets de R&D ...)
- aides à la performance environnementale (ADEME - Région)
- aides à l'export (Analyse Internationale, Prim'Export, PAS International, CAP International, Crédit d'impôt export, Soutien Individualisé à la Démarche EXport (SIDEX) ...)
- aides à la formation (Engagement De Développement de la Formation (EDDF) ...)
- aides à l'immobilier d'entreprise
- aides aux artisans et commerçants (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) ...)
- aides aux entreprises industrielles du secteur agricole et forestier (FEOGA – FEADER, FEP, IFOP, Prime d'Orientation Agricole (POA), Aide régionale à l'industrie du bois (CAP Bois / ARDIBOIS), Aide Régionale à l'Investissement des Industries Agro-Alimentaires (ARIA) ...)
- Contrat d'Appui à la Performance (CAP), Pré-CAP, Objectif Performance, Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC), Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE), Prime Régionale à l'Emploi (PRE), Prime à l'Aménagement du Territoire (PAT), Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'une Entreprise (ACCRE), Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN) ...
- allègements fiscaux, exonérations de taxes professionnelles, réductions des droits de mutation, prêts à taux bonifié par une société de reconversion...